

**Projet de parc éolien La Paniere du Fort
Communes d'Achery et Mayot**



**Procès verbal de synthèse n° 1
Arrêté à la date du 07/07/2026**

Ce premier procès verbal de synthèse reprend les questions formulées lors de la réunion publique d'ouverture du 30/9/2026 appelant des compléments d'information, les courriers remis et les contributions reçues sur le registre dématérialisé du démarrage de l'enquête publique au 06/07/2026.

Questions formulées lors de la réunion publique d'ouverture du 30/06/2026

1°) Demande d'avoir le montant et le détail des mesures d'accompagnement proposées par le comité de projet et WPD lors des réunions préparatoires

Question du commissaire-enquêteur : Pouvez-vous communiquer ces éléments

2°) Possibilité de participation de WPD au coût des factures d'électricité des habitants.

Question du commissaire-enquêteur : Lors de cette réunion vous proposez de rediscuter de cette mesure, qui viendrait systématiquement en déduction des mesures d'accompagnement déjà proposées. Pouvez-vous préciser avec quels interlocuteurs et à quelle date vous allez évoquer cette demande, et communiquer sur les suites qui y seront données.

Contributions émises sur le registre dématérialisé

Trois contributions C1 à C3. Le détail des contributions est joint en annexe du présent procès verbal

La contribution C1 remet en cause l'énergie éolienne et les procédures de démantèlement des parcs, sans avancer d'arguments concernant directement le dossier présenté.

La contribution C2 fait état de l'impact des projets éoliens sur les paysages et la biodiversité, ainsi que sur son impact économique négatif, sans avancer d'arguments concernant directement le dossier présenté.

Question du commissaire-enquêteur : Quelles réponses pouvez-vous apporter à ces critiques généralistes.

La contribution C3 émane d'un député de l'Aisne. Elle fait état des inquiétudes des opposants à ce projet, notamment en termes de saturation visuelle ; d'impacts négatifs sur les patrimoines et paysages, sur le cadre de vie, sur l'environnement, et sur les valeurs immobilières des habitations situées dans le secteur du parc.

Question du commissaire-enquêteur : Quelles réponses pouvez-vous apporter à ces observations.

Fait à Fresnoy le Grand le 07/07/2026

Pascal DOUELLE
Commissaire-enquêteur



